

# COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

**Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> internationale.**

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 6 JUIN 2026 - n° 1372

PRIX : 1 €

## ÉDITORIAL

# Esclavage passé et esclavage salarié

**Au mois de mai, des commémorations ont eu lieu en Martinique et en Guadeloupe pour rendre hommage aux luttes de nos ancêtres qui ont été réduits en esclavage pendant deux siècles.**

À Saint-Domingue, dans la nuit du 22 au 23 août 1791, à Bois Caïman, les esclaves de trois plantations se révoltèrent et attaquèrent les riches habitations des colons, prenant le contrôle de la plaine du Nord. C'est cette grande révolte à Saint-Domingue pour la liberté qui ouvrit la voie à la révolte généralisée dans la colonie en août 1793 et qui fut contagieuse dans de nombreux pays de la Caraïbe. La Convention française se verra contrainte de proclamer l'abolition juridique à toutes les colonies en 1794. Mais en 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage. En Martinique, le 22 mai 1848 ce fut l'insurrection et en Guadeloupe les troupes venues rétablir l'esclavage se sont heurtées à des officiers rebelles.

C'est grâce à l'esclavage que la bourgeoisie s'est en bonne partie enrichie, grâce au commerce triangulaire. Les produits issus du travail des esclaves ont fait la richesse des ports négriers de Nantes, de Bordeaux, de La Rochelle entre autres. Ces profits produits avec le sang et la sueur de millions de Noirs réduits en esclavage ont permis à la bourgeoisie d'accumuler des capitaux en Europe et aux États-Unis.

L'esclavage sera officiellement aboli en 1848 en

France. Mais ce sont surtout les esclaves qui ont arraché leur liberté à l'exemple du soulèvement du 22 mai 1848 en Martinique.

Aujourd'hui l'esclavage du passé a laissé place à un nouvel esclavage moderne, celui du salariat. Une fois vendu, l'esclave appartenait au maître. Ce dernier avait droit de mort sur lui. Le salarié, lui, doit vendre chaque jour, voir chaque heure, sa force de travail pour un patron. Il reçoit en échange un salaire. Karl Marx a démontré dans « *Le Capital* » que le patron (le capitaliste) lui vole une partie de son salaire. Un travailleur est embauché pour 8 heures de travail par jour moyennant un salaire qui lui permet de restaurer sa force de travail, c'est-à-dire de venir travailler le lendemain et de se reproduire pour fournir de nouveaux exploités aux capitalistes. Mais la valeur journalière de sa nourriture, de son loyer etc. c'est-à-dire ce qu'il perçoit sous forme de salaire équivaut à ce qu'il produit en 3 ou 4 heures. Le travail réalisé pendant les 4 heures ou 5 heures restantes ou bien plus est donc du travail gratuit. Ce travail gratuit c'est la plus-value. C'est donc grâce à l'exploitation de ses salariés à cet immense vol de la force de travail des

ouvriers que les capitalistes font d'énormes profits.

Les bourgeoisies d'aujourd'hui aiment à déclarer que les richesses et les capitaux en leur possession sont le fruit de leur travail. Elles oublient de préciser que ce n'est pas le leur mais celui de leurs esclaves dans les colonies hier et esclaves salariés aujourd'hui.

Aux Antilles un bon nombre de capitalistes békés d'aujourd'hui sont les héritiers d'ancêtres esclavagistes. Ils contrôlent la quasi-totalité des richesses qui leur viennent de cette époque.

Tout comme l'ont fait les esclaves par le passé qui se sont libérés de leurs chaînes en prenant les armes, nous, esclaves salariés des Antilles et de France devront suivre cet exemple pour nous délivrer des chaînes de l'exploitation capitaliste. C'est-à-dire qu'il faudra renverser le capitalisme et récupérer toutes les richesses produites par les milliards d'exploités de par le monde pour l'ensemble de la société et non pour une poignée de profiteurs. Comme disait Marx : « *Les prolétaires n'y ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » Les prolétaires n'ont pas de patrie !

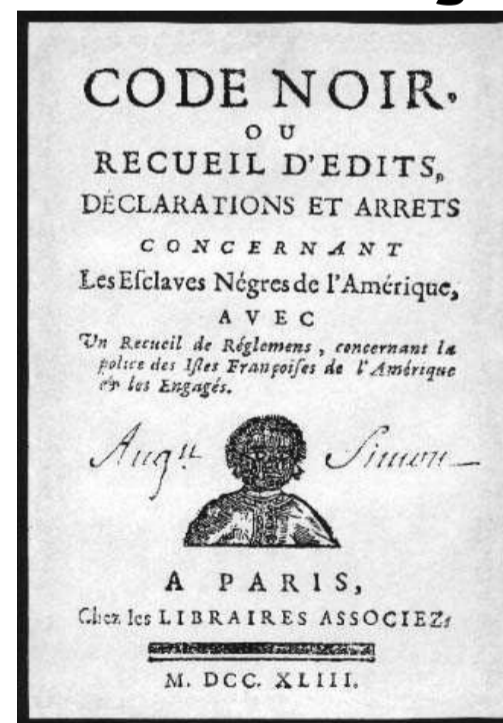
**Martinique  
Transaglo : vers une médiation !**

**LIRE p. 2**

**Guadeloupe  
Carburants et gaz : toujours plus cher**

**LIRE p. 2**

**Code noir abrogé**



**LIRE p. 4**

**Haiti  
Kidnappings : six ans d'échec des autorités**

**LIRE p. 8**

# Martinique

## Transaglo : vers une médiation !

**Jusqu'à ce jour, les chauffeurs de Transaglo en grève depuis le 17 mars 2026 ne baissent pas les bras... Au fil des jours de mobilisation, des rencontres avec leur patron et des représentants de Martinique Transport, les grévistes partis en grève pour 300 euros ont accepté la proposition patronale de 4% d'augmentation soit autour de 100 euros.**

L'harmonisation des salaires, elle, devrait intervenir à partir du prochain marché et être étalée sur quatre ans. Reste la question du paiement des jours de grève demandé par les grévistes qui ne sont nullement responsables de ce conflit. Lors du dernier procès du 21 mai dernier, la juge a préconisé une médiation entre les parties pour régler cette ques-

tion. Tout au long du conflit, les grévistes ont fait face au mépris habituel de leur patron mais aussi de la direction de Martinique Transport. Ces derniers se sont donné le droit de ne pas honorer les termes du contrat de fin de conflit signé par eux en mai 2025, sans même avertir les salariés cocontractants. Les chauffeurs de Transaglo ont eu droit

également aux tentatives de monter les usagers contre leur grève par des déclarations venant de tout bord, sur une soi-disant « prise en otage » de la population, alors même que les autorités concernées gardaient le silence. Par deux fois, suite à des blocages, ils ont eu à faire face à la justice pour avoir cherché à se faire entendre. Organisés dans

leur comité de grève et soutenu par le syndicat CGTM, ils sont restés solidaires. Convaincus de leur bon droit et décidés à se faire respecter, les grévistes ont d'ores et déjà forcé le respect des travailleurs pour l'opiniâtreté et la détermination qui leur est nécessaire dans les combats d'aujourd'hui et de demain.

## Grève dans les centres de tri

**Une partie des agents de La Poste du centre de tri de Dillon, affiliés à la CGTM-PTT, a démarré une grève le 12 mai dernier.**

Puis, le conflit s'est étendu et des perturbations dans la distribution du courrier ont gagné de nombreux centres tels que ceux de Fort-de-France, Schœlcher, Lamentin, Ducos, ou encore le Robert, Trinité, Saint-Joseph. La direction de La Poste quant à elle, reste braquée. Elle joue le pourrissement de la grève. Elle ne se trouve pas gênée de sortir un communiqué indiquant un faible nombre de grévistes déclarés sur l'ensemble des postiers,

tendant de dresser les usagers privés de service contre les grévistes. Pour faire lever les barages installés à l'entrée des centres de tri elle a saisi le tribunal. Et le mardi 26 mai, celui-ci a ordonné une médiation devant aboutir avant le 5 juin prochain. Au moment où nous écrivons, les propositions faites par les grévistes n'ont pas reçu de réponses de la direction. Les postiers continuent leur mouvement. Ils dénoncent no-

tamment la réorganisation arbitraire du service par la direction. Au lieu de travailler de 17h à 24h, les agents devraient assurer leur travail de 15h à 22h. Pour les agents les conditions de travail ne permettent pas de tels horaires débutant en plein milieu d'après-midi, sous un soleil de plomb, dans un local en tôle parfaitement inadapté. De plus, ce changement d'horaires entraînerait une perte de salaire d'environ 50 euros pour les agents con-

cernés. Inadmissible pour eux alors que le coût de la vie ne fait qu'augmenter. Et de façon plus générale, les grévistes dénoncent des conditions de travail qui se dégradent.

Les postiers disent non aux conditions de travail dégradées, à la baisse de leur salaire et à l'autoritarisme méprisant de la direction.

## IMFPA : le personnel se mobilise

**Le 28 mai, une partie du personnel de l'Institut de Formation pour Adultes de Chateauboeuf a débrayé.**

Les agents dénoncent le manque de moyen de formation qui met en péril la formation des apprentis et des salaires impayés. Il aura fallu cette mobilisation pour que le président de la collectivité territoriale, la CTM, les reçoive et se penche sur leur situation. Le retard des salaires serait dû au jour férié. Et le financement du matériel de formation deviendrait « la priorité absolue ».

L'institut, financé par la CTM, subit donc les déboires financiers de la collectivité. Si on songe aux étudiants mobilisés dernièrement, aux marins-

pêcheurs en souffrance, il est frappant de constater un mal commun, celui de « l'impayé » et une course de la direction de la collectivité à faire mine de rattraper le pas à chaque fois. Rappelons aussi que ces affaires sont toujours en cours.

Le 29 mai, les travailleurs de l'IMFPA ont repris le travail comme ils le peuvent. Ils devraient se réunir en comité de suivi, au mois de juin.

Sans leur mobilisation, il n'y aurait même pas eu de « priorité absolue ». Ils ont eu raison et auront raison de suivre leur affaire. Et ils pourraient aussi



s'organiser pour aller plus loin dans cette lutte pour des conditions de travail dignes et le ver-

sement à temps de leur salaire.

## Guadeloupe

## Carburants et gaz : toujours plus cher

Au 1er juin, les prix des carburants évoluent et restent à des niveaux très élevés. Le litre de sans-plomb passe à 2,01 € (+4 centimes), le gazole à 2,10 € (-1 centime). La bouteille de gaz de 12,5 kg, elle, augmente fortement de 2,46 €, pour atteindre 22,61 €.

La récente hausse du SMIC de 35 € net par mois représente à peine un demi-plein de carburant. Elle reste dérisoire face à la hausse continue des prix de l'énergie et des produits de première nécessité. Et cette augmentation ne concerne même pas tous les travailleurs.

C'est une nouvelle ponction sur un pouvoir d'achat déjà serré. La seule réponse à la vie chère et l'inflation sera la hausse générale des salaires et leur indexation sur le coût réel de la vie.



## Congrès de l'eau ou congrès à l'eau ?

**Guy Losbar, président du Conseil départemental, a annoncé l'organisation d'un « Congrès de l'eau » le 24 juin.**

Une énième réunion des élus va se tenir sur le problème de l'eau. Voilà des années que cela dure, et on a l'impression que tout va de mal en pis, pour ne pas dire... à vau-l'eau. Le problème est pourtant simple en apparence : il y a de l'eau en Guadeloupe, et en abondance. Mais 60% de l'eau traitée partent dans la nature, à cause des fuites. Tout cela parce que l'État et les élus ont laissé la Générale des Eaux partir tranquillement alors qu'elle ne s'est pas occupée du maintien du réseau. Elle a même fait du chantage par deux fois en fin d'année, pour obtenir plusieurs millions d'euros de la part des

collectivités, et elle s'en est allée exploiter d'autres contrées.

On évalue la somme nécessaire à la réfection totale et rapide du réseau à 2 milliards d'euros. L'État français dispose largement de cette somme, puisqu'il veut augmenter les dépenses militaires de plusieurs milliards, et aucun élu ne s'y oppose vraiment.

En attendant, on fait de petites réparations avec des sommes avancées par l'État ou les collectivités, mais qui sont notoirement insuffisantes. Au rythme où sont faites ces réparations, il faudrait plus d'un siècle pour en finir. En 2023 et 2024, il y a eu

néanmoins un certain nombre d'interventions sur les fuites, qui avaient amélioré la situation dans certains quartiers, en Grande-Terre notamment. Mais la situation s'est à nouveau dégradée en 2025 et cette année. Tout cela, parce que la direction du SMGEAG (syndicat de gestion de l'eau) a eu pour obsession la diminution du personnel. Or les équipes d'intervention étaient constituées d'agents du SMGEAG, d'intérimaires et d'entreprises extérieures. Mais Ferdy Louisy a d'abord supprimé les intérimaires, puis les entreprises extérieures. Tout cela alors que ces travaux devaient se

faire sur financement de l'État et de l'Office de l'Eau.

Les élus proposent la mise en place d'une régie de l'eau, mais ajouter une structure ne garantit en rien une amélioration sur le terrain. Une demi bonne nouvelle : Louisy ne va pas se représenter à la présidence.

Souhaitons que les élus trouvent une solution rapide.

Mais une seule chose peut changer rapidement la situation : c'est la mobilisation rapide, forte puissante de la population. Dans ce cas et en faisant peur aux élus et à l'État comme en 2009, le problème sera réglé dans les 6 mois.

## Martinique

### ODYSSI : quand Monplaisir veut la hausse des prix

**Yan Monplaisir, capitaliste de l'hébergement touristique et du traitement des déchets, et aussi maire macroniste de Saint-Joseph, a pris la tête du conseil d'administration d'ODYSSI. Et voilà que, comme un shérif dans son territoire, de but en blanc, il annonce une prochaine hausse de 15 centimes le mètre-cube d'eau.**

La société ODYSSI, chargée de distribuer l'eau sur les communes de la CACEM : Saint-Joseph, Schoelcher, Fort-de-France, Lamentin, aurait des difficultés financières avec un déficit de 15 millions d'euros en 2025.

Dès sa prise de fonction, le nouveau président d'ODYSSI veut justifier aux usagers le fait qu'ils payent alors que le service est défaillant. Mais ceux-ci n'ou-

blient pas les nombreuses coupures et perturbations du service d'eau qu'ils subissent depuis des mois, avec ou sans pluie.

La plupart des politiciens et responsables des collectivités préfèrent jouer les « Robin des bois »...pour les capitalistes. Non pas en volant aux riches pour donner aux pauvres comme le légendaire prince des voleurs mais en volant l'argent des pauvres pour le donner aux riches.

Les usagers, eux, pourraient s'organiser et se préparer à manifester leur colère en réponse à cette attaque annoncée.

Ce sont les capitalistes qui font des profits sur la distribution et l'assainissement de l'eau qui doivent financer les réparations des canalisations, du captage et de la distribution d'eau ; pas les usagers !



### Madivial : une affaire douteuse !

**Pour la troisième fois, le procès de la coopérative Madivial, suite à un détournement supposé de fonds européens, estimé à plus de 7 millions d'euros, a été renvoyé. Pour défaut de communication de pièces et pour éviter tout vice de procédure, selon la présidente de la juridiction... Il est désormais prévu à partir du 28 octobre 2026. Voilà un imbroglio qui traduit bien les dessous douteux de cette affaire.**

L'affaire judiciaire qui concerne la coopérative agricole Madivial, a commencé en 2018. Ceci, bien que les faits de fraudes aux fonds européens, remontent à 2015.

À l'origine du scandale, ce sont des alertes internes à la coopérative qui ont révélé, que de fausses déclarations avaient été faites à l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer), dans le but d'obtenir des subventions d'exploitation du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

Dans le système d'escroquerie mis en place, il s'agissait de gonfler artificiellement les chiffres de production de la coopérative pour capter un maximum d'aides publiques.

Il existe un second volet à l'affaire Madivial, qui concerne la construction illégale du silo à grains de Ducos, affaire dans laquelle trempent plusieurs membres de la famille Hayot.

Dans ce volet d'urbanisme commercial et agricole, la Cour d'appel de Fort-de-France a condamné les entreprises impliquées, et notamment la SARL Locamat

propriété de Vladimir Hayot mais également la SCI Thiefam, dont le propriétaire du terrain n'est autre que Thierry Hayot.

L'affaire du silo à grains, met en lumière d'autres intentions : celles de vouloir faire main basse sur les fonds européens du POSÉI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité) dédiés à l'importation de la nourriture animale qui profite surtout aux gros propriétaires). Et c'est via le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), mécanisme qui sert à compenser les surcoûts d'im-

portation dus à l'insularité.

En attendant le procès, cette « cavalerie » financière, de « gens comme il faut », vient nous rappeler, que pour les capitalistes, la recherche de profits se niche partout et ne s'habille point de vertu.



# Code noir abrogé

**L'Assemblée nationale vient d'abroger le Code noir, texte promulgué en 1685 sous Louis XIV qui légalise l'esclavage dans les colonies françaises.**

Il existe ainsi de nombreux textes non légaux et odieux qui dorment encore dans les tiroirs des archives des assemblées. Mais cette fois-ci il s'agissait d'un symbole particulier : l'esclavage des Noirs. Et en plus, dans un contexte où l'abstention de la France et d'autres ex puissances esclavagistes et le vote contre des États-Unis à l'ONU pour la reconnaissance de l'esclavage comme pire crime contre l'humanité, a beaucoup choqué et révolté.

Le débat a permis de rappeler ce qu'était ce texte barbare : les esclaves y étaient définis comme des « biens meubles », pouvant être achetés et vendus comme du bétail. Le texte autorisait les

châtiments les plus cruels et condamnait les esclaves fugitifs à des mutilations pouvant aller jusqu'à la peine de mort.

On peut comprendre la satisfaction de la population de voir enfin disparaître officiellement un texte aussi infâme. Mais il faut tout de même rappeler une évidence : le Code noir avait cessé depuis longtemps d'avoir le moindre effet, car ce sont les esclaves eux-mêmes qui l'ont abrogé par leurs luttes.

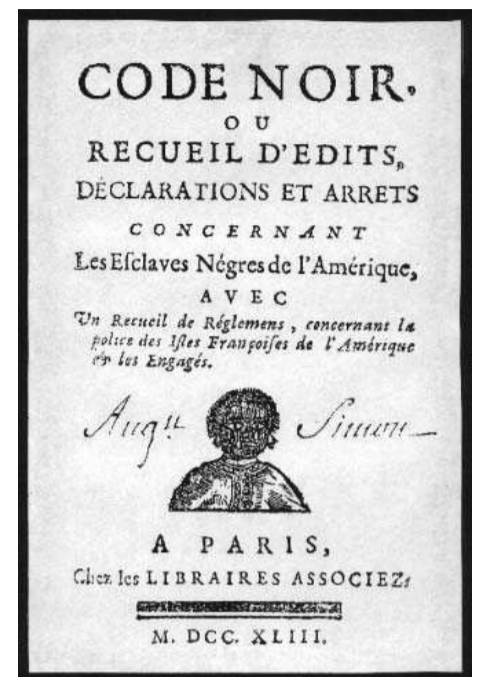
Durant des décennies, les révoltes, les fuites vers les communautés « marronnes » et les résistances quotidiennes ont défié l'ordre esclavagiste. C'est surtout l'insurrection des es-

claves qui ébranla tout le système colonial et contraignit la Convention révolutionnaire à proclamer l'abolition de l'esclavage en 1794.

Et il fallut de nouvelles résistances et de nouveaux bouleversements pour que l'abolition soit définitivement proclamée en 1848.

Que l'Assemblée nationale débâte aujourd'hui du Code noir n'est pas inutile. Cela permet de rappeler la violence sur laquelle s'est bâtie une partie de la richesse des classes possédantes. Mais la liberté des esclaves n'a pas été un cadeau venu d'en haut. Elle a été arrachée par les opprimés au prix de leurs combats.

C'est une leçon de l'histoire qui mérite d'être rappelée.



## À propos des réparations

**Le thème des réparations suite à la traite de nos frères noirs d'Afrique et la mise en esclavage de millions d'entre eux est récurrent et monte en puissance. Sans résultat cependant.**

Les puissances impérialistes s'y refusent y compris celles qui furent les principales puissances esclavagistes. Elles vont même comme la France et les USA jusqu'à refuser de voter la déclaration de l'ONU affirmant que l'esclavage des Africains noirs fut le pire crime contre l'humanité. La France s'est abstenue. Pourtant cela ne lui coûtait pas un centime. Mais encore une fois il fallait afficher son mépris et son racisme à l'égard des peuples noirs et plus généralement des peuples colonisés.

Alors qui pourrait être assez bon comptable pour chiffrer les répa-

rations de millions de Noirs soumis à la traite puis au fouet et aux multiples supplices pendant près de trois siècles ? C'est absolument incommensurable. Ce n'est pas chiffrable. La seule véritable réparation serait de reprendre aux capitalistes du monde, qui se sont enrichis grâce à l'esclavage, et jusqu'à leurs descendants, tout le profit et les richesses tirés pendant des siècles de la sueur et de tortures infligées aux millions d'esclaves.

La véritable réparation ne sera possible que par la révolution qui renversera le système capita-

liste.

Cette révolution récupérera au profit pas seulement des esclaves noirs mais aussi au profit des millions d'Asiatiques, d'Indiens, de Vietnamiens, des millions d'enfants et de travailleurs des pays européens qui travaillaient comme des bœufs, aux millions de séringueros, de mineurs de fond d'Amérique latine qui mouraient pour les profits des capitalistes de Goodyear et d'autres.

Ce sont toutes ces richesses qu'il faudra récupérer en dépossédant les gros capitalistes de ce qu'ils ont volé par le pillage, les

meurtres et les tueries sans noms. Ceux qui aujourd'hui obtiendraient des réparations pécuniaires n'obtiendraient que des miettes ridicules au regard des siècles de pillage, d'esclavage des peuples noirs, indiens et autres.

Il n'y a pas d'autres voies pour récupérer les richesses que de renverser totalement le monde capitaliste. C'est la voie des communistes révolutionnaires, c'est la seule juste. Le reste n'est que quémardage et perte d'énergie.

## Martinique

# Agression sexuelle au lycée Nord Caraïbes

**Quatre filles, élèves du lycée Nord Caraïbes, ont porté plainte pour agression sexuelle.**

Elles dénoncent avoir été agressées sexuellement par trois autres garçons, eux aussi élèves, dans les vestiaires du lycée. Les faits se sont déroulés en milieu de la journée du mardi 26 mai. Les parents ont été informés de l'agression le lendemain matin. Certains parents ont dénoncé dans les médias locaux la lenteur de la transmission de cette information par le rectorat. La communauté scolaire a manifesté son émotion. Une cellule d'écoute a été mise en place. Les jeunes garçons incriminés ont été mis à l'écart.

Cette agression rappelle une réalité que subissent quotidiennement des millions de femmes.

Dans cette société sexiste les femmes subissent davantage d'agressions sexuelles que les hommes. Selon l'UNICEF, en France, à l'âge adulte, 5,4 millions de personnes déclarent avoir subi des violences sexuelles avant 18 ans. Parmi les victimes, 8 personnes sur 10 sont des femmes.

Le sexisme n'est pas un phénomène naturel. Il est apparu avec les sociétés de classes et s'est perpétué au fil de l'histoire parce qu'il sert à maintenir des rapports de domination et d'exploitation. Le capitalisme, fondé sur l'exploitation des travailleurs et la concurrence entre les individus, entretient l'oppression des



Le lycée Nord Caraïbes à Bellefontaine.

femmes. Ce système violent basé sur l'exploitation des êtres humains, produit des hommes qui agressent, violent, tuent des femmes.

Pour une société débarrassée des violences sexistes et de l'exploitation des êtres humains : à bas le capitalisme !

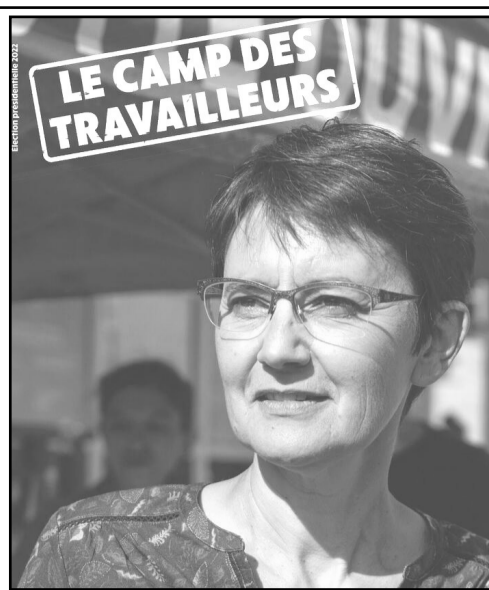
# Notre camarade Nathalie Arthaud, candidate à l'élection présidentielle de 2027

Notre camarade Nathalie Arthaud, porte parole de Lutte ouvrière et déjà plusieurs fois candidate à la présidence de la République se représentera en 2027. Elle a succédé à Arlette Laguiller en 2012.

Combat ouvrier, comme elle membre de l'UCI, Union communiste internationaliste, la soutient et fera campagne pour elle en Martinique et en Guadeloupe sous le drapeau du communisme

révolutionnaire.

Son but, notre but, est de défendre les travailleurs et les classes opprimées contre le capitalisme qui ne nous prépare que des guerres et des catastrophes !



## Dépenses militaires à gogo !



Le budget militaire de la France a doublé en dix ans. La loi de programmation militaire prévoit de le porter à 413 milliards pour la période de 2024 à 2030.

Et dernièrement, c'est le Sénat qui surenchérit : il propose une rallonge de 50 milliards. Pour les marchands d'armes, pas d'austérité ! C'est des milliards comme s'il en pleuvait !

Pourtant, le haut conseil des finances publiques a timidement averti le gouvernement que ces largesses entraîneraient « un fort ajustement du reste des finances publiques ». C'est une évidence : plus d'argent pour l'armée et les marchands d'armes, c'est d'autant moins pour les services publics utiles à la population, au-

tant d'argent en moins pour les retraites, pour les emplois et les salaires de la fonction publique.

« Faire face aux nouvelles menaces » : le gouvernement cherche à instiller la peur pour faire passer sa politique d'austérité et de répression auprès des travailleurs.

En plus de doter l'armée d'un budget supplémentaire, il engraisse encore plus les grandes sociétés de l'armement, tels que Thales, Dassault, Safran, Ariane-group, Naval Group et KNDS.

Pour mettre fin à ce racket intérieur des couches pauvres et au pillage international, il faudra « mener la guerre à la guerre », à savoir exproprier les capitalistes rapaces et chasser leurs représentants politiques.

## Guyana et Venezuela : conflit pour le pétrole ?

**L'Essequibo désigne à la fois le plus long fleuve du Guyana et un territoire revendiqué par le Venezuela. Cette dispute est exacerbée depuis la découverte d'immenses réserves de pétrole par la compagnie américaine Exxon Mobil, qui les exploite actuellement.**

Cette zone est plus précisément située entre la frontière avec le Venezuela à l'ouest et le fleuve Essequibo à l'est. Historiquement, rappelons que la grande région comprenant le Venezuela et le plateau des Guyanes était peuplée d'Amérindiens, qui vivaient dans une relative quiétude avant l'arrivée des colonisateurs européens. Parmi ceux-ci, ce sont les Hollandais qui débarquèrent les premiers en 1581, et qui par la suite créèrent une colonie comprenant l'actuel Suriname. L'introduction de la canne à sucre et de l'esclavage fut menée de manière féroce, et aboutit à une grande révolte des Noirs mis en esclavage en 1763, qui dura cinq ans et fut sauvagement réprimée. Cette révolte inspira semble-t-il Toussaint Louverture. Par la suite, les Anglais, les Français et les Espagnols s'emparèrent tour à tour du territoire. En 1811, l'Essequibo faisait partie du Venezuela, mais la Grande-Bretagne s'en empara définitivement en 1831. C'est sur cette base que le Venezuela revendique le territoire. Hugo Chavez y avait plus ou moins renoncé, mais son successeur Maduro re-



lança la revendication après la découverte par la société américaine Exxon Mobil de réserves de pétrole considérables.

Le Venezuela sous Maduro mobilisait des troupes à la frontière du Guyana, menaçant de s'en emparer par la force. Il y a même eu des élections pour désigner des députés au parlement vénézuélien pour représenter le

territoire.

Il est certain que depuis l'enlèvement de Maduro, le Venezuela n'est plus vraiment en position favorable pour une intervention militaire. On comprend aussi pourquoi le gouvernement du Guyana est un chaud partisan de la politique de Trump, et est devenu un partenaire stratégique des USA dans la région.

Pendant ce temps, la société Exxon Mobil engrange les profits.

Tous ces conflits entre pays de la Caraïbe favorisent la politique impérialiste des États-Unis, mais ne servent en rien les intérêts des populations de ces pays, qui ne bénéficient que peu des profits colossaux générés par ces richesses naturelles.

# 7 juin 1802 : Toussaint Louverture capturé par l'armée esclavagiste !

**Il y a 224 ans, le 7 juin 1802, Toussaint Louverture, ancien esclave et grand meneur de l'armée révolutionnaire de Saint-Domingue (l'actuel Haïti), était fait prisonnier. Son tortionnaire, le général Leclerc, était l'envoyé de Napoléon Bonaparte pour rétablir l'esclavage. Toussaint Louverture sera déporté en France, au Fort de Joux où il mourra le 7 avril 1803.**

## D'esclave à affranchi

François-Dominique Toussaint Louverture, raccourci en Toussaint Louverture ou Toussaint Bréda (nom de son ancien maître), est né esclave vers 1743 à l'habitation Bréda du Haut-du-Cap près du Cap-Français (actuel Cap-Haïtien au nord du pays alors colonie française de Saint-Domingue).

Son enfance et sa jeunesse sont peu connus mais on sait qu'il fut d'abord un domestique, très probablement cocher. Il savait lire et écrire, ce qui était très rare à l'époque parmi les personnes réduites en esclavage. Il fut affranchi par son maître.

## Le révolutionnaire

La colonie française de Saint-Domingue était désignée comme « La perle des Antilles » car de là provenaient les trois quarts du sucre vendu dans le monde, en plus du café, du coton et de l'indigo. C'était le fruit du travail d'un demi-million d'esclaves déportés d'Afrique ou nés sur place.

Lorsque la Révolution française de 1789 et ses idées de liberté atteignirent la colonie, les 5 000 planteurs blancs voulaient continuer à commercer librement, tandis que 28 000 Mulâtres et Noirs affranchis, embrassèrent les idées de la révolution et exigeaient l'égalité avec les Blancs. Mais ce sont les esclaves qui s'armèrent et déclenchèrent la révolte révolutionnaires. En août 1791, 100 000 esclaves des plantations du Nord se soulevèrent pour arracher leur liberté. On situe le départ de cette révolte lors de la cérémonie vaudou du Bois-Caïman menée par l'esclave Boukman.

Toussaint Louverture constitua alors une armée de 3 000 à 4 000 esclaves. Il se fit remarquer rapidement pour ses talents militaires et sa discipline et sera ainsi promu lieutenant-général de l'armée des Noirs en 1793.

Face à l'insurrection, l'Assemblée nationale française issue de la révolution de 1789 envoya un représentant sur place, Sonthonax, pour affirmer son autorité sur l'île, de peur que celle-ci ne passe sous domination anglaise ou espagnole. Toussaint collabora avec Sonthonax qui proclama l'abolition de l'esclavage en août 1793 avant que la Convention française ne le fasse officiellement le 4 février 1794. C'était pour rallier les Noirs à la cause française afin de vaincre les Anglais et les Espagnols.

Bataille de la Ravine-à-Couleuvres le 23 février 1802.



## Les Noirs, maîtres de l'île

En 1797, l'armée de Toussaint se rendit maîtresse de l'île après avoir vaincu les Anglais et les Espagnols et mis les français sous contrôle.

Les anciens maîtres blancs perdirent esclaves et plantations. Les Mulâtres qui libérèrent leurs esclaves conservèrent leurs plantations et devinrent, avec les officiers supérieurs noirs de Toussaint, une composante de la nouvelle classe dirigeante. Les Mulâtres menés par Rigaud, Pétion, Villatte... s'établirent surtout dans le Sud.

En moins d'une décennie, Toussaint Louverture parvint à se hisser politiquement à la tête de Saint-Domingue. Il instaura un nouvel ordre, inspiré du modèle colonial de l'Ancien Régime, mais profitant aux militaires de couleur, surtout aux Noirs.

Le 4 mars 1801, Napoléon Bonaparte nomma Toussaint capitaine-général de Saint-Domingue, c'est-à-dire deuxième personnage le plus important de la colonie après le représentant légal de la France sur place. Dans la foulée, Toussaint Louverture se nomma lui-même gouverneur à vie de Saint-Domingue.

Il établit une dictature militaire en opposition avec les deux chefs historiques de l'armée révolutionnaire : Jean-François et Biassou.

Si l'esclavage était officiellement supprimé, le travail forcé de la

terre était maintenu pour des milliers de Noirs. Les anciens esclaves refusèrent le retour aux plantations et se révoltèrent, affrontant une répression qui fit un millier de victimes. Les masses se détournèrent petit-à-petit de Toussaint au moment même où Bonaparte décidait de récupérer l'île en faisant débarquer ses troupes menées par le général Leclerc pour restaurer l'autorité coloniale et rétablir l'esclavage. C'est ce recul momentané de la révolution qui, en fait, sonna le glas pour Toussaint. Il n'avait pas à ce moment-là l'appui des masses.

## L'arrestation

Toussaint décida de se battre et mobilisa son armée de 30 000 soldats. Cependant, il fut rapidement vaincu malgré les pertes importantes infligées à l'armée française.

Le 6 mai 1802, Toussaint Louverture fut contraint de capituler, puis fut assigné à résidence. Leclerc lui laissa croire qu'il pouvait encore négocier pour sortir honorablement de la situation.

Dans la nuit du 7 juin, Toussaint accepta de se rendre à un rendez-vous secret pour négocier une amnistie. L'opération fut dirigée par le général Jean-Baptiste Brunet, qui avait gagné sa confiance en multipliant les marques d'amitié et de respect.

Toussaint était naïf à ce moment-là, très peu accompagné, sans ses gardes, car on lui avait promis que rien ne lui serait fait. Plusieurs détachements français

encerclèrent discrètement son habitation avec à l'intérieur, sa famille : son épouse Suzanne, plusieurs de ses enfants ainsi que ses soldats, ses proches et ses domestiques.

Toussaint fut alors capturé par trahison, embarqué sur un bateau avec ses proches et expédié à Brest puis fut fait prisonnier au Fort de Joux dans le Jura où il fut soumis à un régime carcéral très dur. Affaibli par le froid et la maladie, il mourra en 1803.

## La révolution victorieuse

En voulant rétablir l'esclavage, Bonaparte déclencha une nouvelle insurrection. Le général Leclerc, chef de l'expédition française, écrivit à Bonaparte : « *Ce n'est pas tout d'avoir enlevé Toussaint, il y a ici 2 000 chefs à faire enlever.* » Dessalines, Christophe et les autres généraux noirs prirent la tête du soulèvement.

Alors que les armées de Napoléon remportaient des victoires en Europe, ses soldats échouèrent devant 400 000 esclaves en lutte pour leur liberté, et l'esclavage ne put être rétabli. Le 18 novembre 1803, la bataille de Vertières, obligea les troupes envoyées par Bonaparte à capituler et cette première guerre coloniale perdue par la France déboucha sur l'indépendance d'Haïti.

En fin de compte malgré des revers c'est l'armée de Toussaint qui constitua le véritable parti révolutionnaire.

## Le conflit s'enlise

**En ces premiers jours de juin, trois mois après le début de l'attaque, toujours pas de solution en vue pour la guerre menée par les États-Unis et leur allié Israël contre l'Iran.**

Malgré les rodomontades d'un Trump qui déclare presque chaque jour que son pays a gagné et que l'armée iranienne est défaite ! L'accord qui était sur le point d'être signé ces derniers jours, ne l'est toujours pas et les États-Unis ont repris leurs bombardements.

En réalité l'impérialisme américain s'est lancé dans cette nouvelle aventure militaire de manière arrogante et conquérante, fort de sa « victoire » lors de l'enlèvement du président Maduro au Venezuela. Sauf que l'Iran

et ses 90 millions d'habitants n'est pas le Venezuela ! Ce pays, dirigé par des religieux réactionnaires, s'était préparé de très longue date à la guerre, devant les menaces répétées des États-Unis. Leur résistance a surpris l'administration américaine, aveuglée par sa suprématie militaire. Pour l'instant, les dirigeants iraniens n'ont reculé ni sur la question nucléaire, ni sur celle des missiles balistiques et le pays met comme condition d'un accord l'arrêt de la guerre israélienne au Liban. Autant dire

que les négociations qui doivent durer encore 60 jours, ne sont pas arrivées à leur terme.

En réaction à l'agression, l'Iran a bloqué le détroit d'Ormuz, par lequel transitent non seulement une bonne partie du pétrole mondial, mais aussi des engrais essentiels pour les rendements agricoles au niveau mondial. Le programme alimentaire mondial de l'ONU alerte sur le risque que 45 millions de personnes pourraient subir la famine à cause du manque d'engrais bloqués dans le détroit.

Conséquences de la guerre : l'inflation repart en flèche dans le monde avec l'augmentation des prix du gaz et du pétrole, les budgets d'armement explosent au détriment de tous les budgets sociaux.

Plus le temps passe, et plus les États-Unis semblent s'engluer dans ce conflit. Et plus les peuples subissent cette politique et constatent quotidiennement à leurs dépens les méfaits de l'impérialisme.

## Liban

## Une guerre d'extermination

**Malgré les affirmations de Trump, qui claironne que la situation s'apaise au Liban, chaque jour qui passe apporte son lot d'atrocités commises par l'armée israélienne : destruction de dizaines de villages du Sud-Liban, où seules quelques maisons restent debout, l'armée détruit les panneaux solaires, attaque les réseaux d'eau et d'électricité.**

Elle enlève des agriculteurs pour laisser la population sans ressources et la forcer à l'exil, détruit les systèmes d'irrigation, abat les troupeaux, saccage vergers et oliveraies au bulldozer, rase des sites historiques, déplace plus d'un million de personnes. Et tout cela en dépit du cessez le feu signé le 17 avril, sous pression américaine, dont Israël n'a que faire. Israël, dirigé par l'extrême droite, veut effacer

la mémoire des autres peuples habitant la région, au profit du Grand Israël, appelé de ses vœux.

Le cauchemar vécu par les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, s'étend aujourd'hui à un pays indépendant, le Liban. Sans que les puissances occidentales, États-Unis en tête, ne s'en émeuvent aucunement. Ou alors comme Macron qui hypocritement réclame une réunion du

conseil de sécurité pour arrêter Israël au Liban, alors que son gouvernement persécute tous ceux qui, en France, protestent contre les guerres génocidaires d'Israël !

Il s'agit pour Israël, sous prétexte de garantir la sécurité de ses habitants, d'imposer son hégémonie au Moyen-Orient par des annexions au détriment des peuples de la région. Cette guerre s'inscrit dans l'offensive menée par

les États-Unis pour contrôler les ressources, les détroits maritimes, et ainsi conforter sa situation au Moyen-Orient.

Mais malgré sa supériorité militaire écrasante, Israël mène un combat sans issue. Tout comme son allié américain, il ne fait qu'entretenir la haine des peuples, qui viennent grossir les troupes de combattants contre les puissances qui les massacrent.

## Dans les entreprises

### L'écho de l'aéroport (Guadeloupe)

#### MSC (Chariots) : les oubliés du groupe Fontaine ?

Le groupe Fontaine basé en Martinique voit régulièrement son contrat avec la SAGPC renouvelé depuis 2008. Mais au niveau du personnel, il n'y a aucune amélioration. La direction s'est débarrassée des éléments les plus combatifs, et elle n'accorde aucun avantage aux salariés. Les heures de nuit ont semble-t-il été supprimées, ce qui diminue encore les revenus. Le groupe semble désormais accorder toute son attention à sa branche espaces verts, dont les salariés servent parfois de bouche-trous pour les chariots

#### La voix des communaux (Abymes)

#### Qu'est-ce qu'on attend ?

Le CIA (ex part variable) nous est versé chaque année après l'évaluation. Mais on constate qu'il est versé de plus en plus tard. Il faut attendre que tous les agents soient évalués ? Pourtant l'arrêté est individuel.

#### Hier, le Code noir, aujourd'hui, le Code du travail

Le Code noir réglementait l'exploitation des esclaves. Aujourd'hui, il y a un code qui réglemente l'exploitation salariale : le Code du travail. L'État capitaliste au service du patronat ne va pas abroger l'exploitation. Seule une révolution pourra le faire.

#### Sargasses : l'irresponsabilité

Les habitants de plusieurs communes, en particulier ceux du littoral de Petit-Bourg, sont asphyxiés par les gaz émanant des sargasses. L'État renvoie la responsabilité aux communes qui

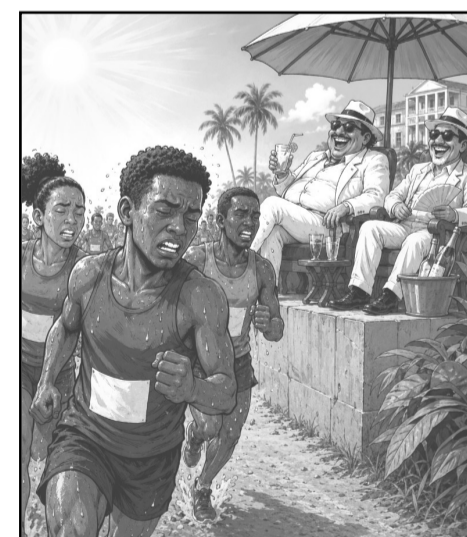
n'ont pas les moyens de faire face à ce fléau. Si la population veut en finir, elle devra se mobiliser massivement pour forcer l'État et les riches à acheter des Sargator afin de récupérer les sargasses en mer.

#### Qui sue pour qui ?

Depuis plus de 20 ans, plusieurs grosses entreprises – dont celles dirigées par des gros békés descendants d'anciennes familles esclavagistes – organisent chaque 27 mai, une course pédestre appelée « relais interentreprises » (RIE) où des salariés courent avec le logo de l'entreprise sur leur maillot. C'est un affront à la date historique du 27 mai, commémoration de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe !

#### Que les exploiters courent eux-mêmes !

Avec ce RIE, les exploiters modernes détournent le 27 mai à



leur profit. Ils ont rendu cette course très médiatique pour attirer des participants et en particulier des jeunes salariés sportifs et aimant le challenge. Pourquoi Stéphane Hayot ne revêt pas le maillot de ses entreprises pour courir sous le soleil chaud ce jour-là ?

## Haiti

# Kidnappings : six ans d'échec des autorités

Nous publions ici un article édité en Haïti par nos camarades de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR-UCI) dans leur journal « La Voix des Travailleurs ».

Les enlèvements continuent de terroriser la population. Dans plusieurs autres quartiers de la capitale, les cas se multiplient. Derrière chaque kidnapping se cache le même cauchemar : des familles ruinées, des otages torturés, des traumatismes et des ravisseurs toujours plus gourmands.

Selon plusieurs médias, plus d'une vingtaine d'enlèvements ont été signalés dans les quartiers de Delmas 83, Delmas 75 et Catalpa entre le 15 et le 17 mai 2026. Cette recrudescence inquiète profondément les habitants.

Le cas le plus récent s'est produit le 26 mai dernier à Bourdon. Des ravisseurs ont tenté d'enlever le Docteur Germain, propriétaire du laboratoire GAMMA. N'ayant pas réussi à l'enlever, ils ont criblé son véhicule de balles et l'ont tué. Dans bien d'autres cas, les familles préfèrent garder le silence dans

l'espoir de revoir leurs proches vivants.

Les gangs réclament des rançons exorbitantes. Mais cela ne leur suffit souvent pas. Après avoir reçu l'argent, ils exigent parfois un second paiement avant de libérer leur victime. Pendant leur captivité, de nombreux otages subissent coups, humiliations et mauvais traitements.

Le plus révoltant est que plusieurs anciens otages affirment avoir été détenus dans des quartiers de la capitale contrôlés par les gangs. Ils expliquent également que les ravisseurs communiquent régulièrement avec leurs proches par téléphone pour négocier les rançons.

Pendant près de six ans, les gangs ont ainsi utilisé des téléphones, déplacé des otages, encaissé des rançons et maintenu des réseaux criminels bien implantés. Malgré toutes ces informations, malgré les appels, les



Des soldats de la FAD'H armés jusqu'aux dents mais désarmés face aux gangs.

localisations possibles et les témoignages des victimes, la police et les FAD'H (les Forces armées d'Haïti) n'ont jamais réussi à démanteler ces réseaux ni à mettre un chef hors d'état de nuire.

À chaque flambée de kidnappings, les autorités annoncent des opérations, installent

quelques points de contrôle et promettent des résultats. Puis les enlèvements reprennent de plus belle.

Comment continuer à faire confiance à des institutions qui, depuis des années, se montrent incapables d'enrayer un phénomène dont les auteurs opèrent au cœur même de la capitale ?

## Sainte-Lucie

# Peine de mort ? Une solution ?

À Sainte-Lucie, le meurtre de Joy Saint Omer, jeune femme de 24 ans par son ex-mari le 18 mai dernier, a soulevé émotion et indignation au sein de la population.

Cette femme bénéficiait depuis plusieurs mois d'une ordonnance de protection contre son ex-mari. Malgré cela elle a pu être traquée par lui et finalement lâchement assassinée.

Cette nouvelle affaire de drame conjugal a choqué bon nombre d'habitants. Elle a aussi relancé un débat autour de la peine de mort. Depuis, une pétition citoyenne demandant le rétablissement de la peine capitale pour les cas les plus graves, circule dans le pays. En quelques jours elle a recueilli plus de 7 000 signatures.

L'affaire vient renforcer la position d'une partie de l'opinion publique en raison de l'augmentation de la criminalité violente dans le pays. Sainte-Lucie, petit

pays pauvre de la Caraïbe, situé à quelques encablures de la Martinique, fait toujours partie des pays où la peine capitale n'est pas abolie. La dernière exécution capitale remonte à 1995.

Mais la question de la violence exacerbée, qu'il s'agisse de crimes sexistes ou sexuels, ou qu'ils proviennent d'autres types de délinquances, ne peut se résoudre par la peine de mort. Aussi révoltants puissent être de tels crimes.

La violence exacerbée est la conséquence de la violence sans borne de la société de classe capitaliste, de son augmentation avec les guerres impérialistes et leur cortège de malheurs pour les populations.



Joy Saint Omer, tuée par son ex-mari le 18 mai 2026.

Pour l'heure, la population dans les quartiers doit s'en mêler. Les hommes violents sont connus. La violence qu'ils commettent envers les femmes est connue dans les quartiers. Il faut traquer ces potentiels assassins, avertir les familles et les amis, aller les trouver, leur faire peur ou les livrer à la police.

### ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ci-joint par chèque la somme de ..... euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS  
Combat ouvrier  
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -  
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,  
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs  
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128  
GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE  
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex  
Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS  
Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>